

12 fév 2015 -13:50

Appartient à Conseil des ministres du 13 février 2015

Marché public pour l'externalisation de certaines tâches en matière de visa

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le lancement d'un marché public de services relatif à l'externalisation de certaines tâches en matière de visa dans des postes diplomatiques et consulaires belges.

Cette externalisation des tâches en matière de visa doit permettre :

- une économie en matière d'adéquation de l'infrastructure
- une meilleure sécurité des postes compétents et de leur personnel
- une meilleure gestion du volume important de demandes de visa dans quelques postes pendant les périodes de pic
- une rationalisation des distances pour certains pays de grande superficie

Ce marché, mené par une procédure d'appel d'offre restreint, se compose de 23 lots qui correspondent à un pays couvert par un ou plusieurs postes diplomatiques ou consulaires compétents. Les pays sont les suivants : Afghanistan, Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Cameroun, Chine, Egypte, Emirats arabes unis, Inde, Kenya, Lybie, Maroc, Nigéria, Pakistan, Philippines, Royaume-Uni, Russie, Territoire palestinien, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Ukraine et Vietnam.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>